

Mineurs non accompagnés migrants au Maroc

## 45% des violences ont lieu aux frontières

Le nombre de mineurs non accompagnés migrants au Maroc (MNA) avoisinerait les 10% de la totalité de la population migrante présente sur le territoire marocain. Le chiffre ressort de la récente étude «Mineur(e)s non accompagné(e)s en recherche d'avenir» initiée par l'organisme d'aide, Caritas Maroc, avec le soutien de la Délégation de l'Union Européenne entre autres. L'objectif étant, selon les initiateurs, de «décrire et mieux comprendre le constat récent d'afflux de MNA d'origine étrangère au Maroc et d'orienter la stratégie d'intervention des organisations de la société civile et des institutions pour garantir le droit à la protection de ces enfants».

### Les victimes de traite difficiles à approcher

Selon la même étude, les MNA « ne constituent pas un groupe homogène ». Ainsi, celle-ci les identifie en 4 catégories. En détail, 50% des MNA interviewés, par les initiateurs, correspondent au profil d'aventuriers, qui à la recherche d'une vie meilleure, qui



veulent étudier, gagner de l'argent et découvrir le monde. Quant aux jeunes errants, ils ne disposaient pas, selon l'étude, d'un environnement protecteur dans leur pays d'origine, soit à cause de la guerre, soit parce qu'ils étaient victimes de violences. La même source classe également d'autres MNA comme footballeurs. Il s'agit d'enfants sportifs victimes d'une «arnaque» par un «manager» qui leur a fait miroiter la possibilité d'intégrer des clubs professionnels

à l'étranger. Cependant, les enfants victimes de traite, exploités à des fins sexuelles ou forcés à travailler, sont, selon les initiateurs, très difficiles à approcher puisqu'ils se trouvent sous le contrôle de réseaux. «Pour plus de 90% de ces mineurs, la migration constitue la première expérience en dehors de leur pays, voire de leur ville. (...) La majorité des MNA considèrent que leur vie actuelle est pire que celle qu'ils avaient auparavant», enchaîne la même source en préci-

sant que 45% des violences ont lieu aux frontières. Il ressort également de l'étude que la plupart des MNA vivent, au Maroc, avec 100 à 500 dirhams par mois dans des conditions très précaires. Leur principale source de revenu étant la mendicité.

### Caritas Maroc interpelle la société civile

Ledit organisme exhorte les institutions et la société civile marocaines à «garantir que la reconnaissance des MNA en tant qu'enfants prime en toutes circonstances sur leur statut d'étranger». Caritas Maroc recommande également d'assurer la délivrance d'un titre de séjour aux MNA qui le sollicitent et de garantir l'accès et une prise en charge spécifique pour les MNA dans les établissements de protection de l'enfance. Aussi, l'organisme incite à prévoir une procédure systématique et concertée de détermination de la tutelle pour les MNA, y compris ceux âgés de plus de 16 ans, en vue de les préserver des risques engendrés par leur isolement.